

**ARRETE DU MAIRE N° 17/2026****Portant réglementation temporaire de la circulation  
Rue de la Natte et Flaxlanden**

Le Maire de la Commune de BRUEBACH,

- VU les articles L.2212-2, L.2213-1, L.2213-2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière et l'ensemble des textes qui l'ont modifié et complété ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2011 350 29 du 14/12/2011 portant déclaration d'utilité publique de souterraines de la source de Bruebach ou source Im Niederstuck n°0445-2X-0007 et des périmètres de protection de ce captage ;
- VU les travaux d'enfouissement des réseaux télécom par l'entreprise CREATIV TP pour le compte de la Commune de Bruebach ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prendre toutes les mesures propres à éviter les accidents de la circulation à l'occasion des travaux susvisés.

**ARRETE**

**Article 1er :** Du mercredi 20 au vendredi 29 mai 2026 et en raison de l'empiètement des travaux sur chaussée :

- la rue de Flaxlanden sera barrée à l'intersection avec la rue de la Natte, selon avancement des travaux,
- la rue de la Natte sera interdite à la circulation et au stationnement sauf riverains.

La zone de travaux sera balisée de jour comme de nuit afin d'être visible par les usagers.

**Article 2 :** Les panneaux de signalisation réglementaires, mis en place par le pétitionnaire, devront permettre l'application de cet arrêté qui sera affiché et publié dans les conditions habituelles.

**Article 3 :** Considérant que le terrain est situé dans un périmètre de protection éloignée de captage d'eau potable, il convient de respecter les prescriptions contenues dans la fiche de l'Agence Régionale de Santé ci-jointe.

**Article 4 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Président de la Collectivité Européenne d'Alsace,
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Morschwiller-le-Bas,
- Monsieur le Président des Brigades Vertes de Sultz,
- Monsieur le Directeur, Service Routier de Mulhouse 68190 Ensisheim,
- m2A : service de ramassage des ordures ménagères,
- Chef du Centre de Secours de Wittenheim, Capitaine GROELL,
- CREATIV TP, 100B rue Marie Louise, 68850 STAFFELFELDEN.

Bruebach, le 19 mai 2026

Le Maire,  
Aurélien MEROT



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Merot", is written over a large, stylized flourish or scribble.